



TILLOY
les Mofflaines



Le Bulletin d'Info!

Un village aux portes de la ville - **Avril 2018**





Sommaire

Page 4 et 5 : Budget 2018 et projets

Page 6 et 7 : Travaux et aménagements

Page 8 et 9 : Animations jeunesse

Page 10,11,12 et 13 : Vie communale

Page 14 et 15 : Informations pratiques



LE MOT DU MAIRE

Chères Tilloysiennes, chers Tilloysiens,

Le début d'année est traditionnellement consacré à l'élaboration du budget. Acte politique majeur pour notre commune, le budget répond à trois questions : Que faisons-nous ? Pourquoi le faisons-nous ? Comment le faisons-nous ?

Exercice pas facile en 2018 dans un contexte contraint des finances publiques et pas toujours visible (à l'heure où le budget a été voté, nous n'avions pas connaissance des dotations de l'État).

Tout en poursuivant le travail entrepris depuis 2014 de maîtrise des dépenses de fonctionnement, j'ai voulu cette année que le pouvoir d'achat des Tilloysiens soit préservé :

- en maintenant les taux communaux d'imposition qui n'ont pas évolué depuis 2014,
- en maintenant les tarifs de la cantine, de la garderie et des centres de loisirs
- en maintenant les montants des locations des salles communales,
- en augmentant de manière significative les allocations de rentrée scolaire,

J'ai aussi voulu envoyer un signe fort aux associations locales en augmentant leurs subventions accordées par la municipalité.

Parmi les nombreux projets d'investissement inscrits cette année et que vous découvrirez dans ce bulletin, deux méritent quelques explications :

- la rénovation du second étage du manoir : après avoir procédé à la mise aux normes du rez de chaussée et du premier étage, est inscrit cette année l'aménagement d'une ludothèque qui viendra parachever la réhabilitation complète du manoir.
- la création d'un terrain synthétique à huit. Fruit d'une concertation avec l'équipe dirigeante du Tilloy Football Club, j'ai tenu à ce que le coût de ce terrain n'altère pas notre capacité d'investissement qui, je vous le rappelle, repose essentiellement sur notre maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous aurions très bien pu opter pour la réalisation d'un terrain synthétique à 11 (comme l'auraient souhaité les élus de l'opposition). Il faut savoir qu'un tel terrain représente un surcoût de 500.000€ par rapport au terrain à 8 estimé à 250 000€.

Ce nouvel équipement permettra à l'ensemble des joueurs du TFC et à nos enfants de pratiquer le football toute au long de l'année. Il pourra être également utilisé dans le cadre du temps scolaire.

Je souhaite dans cet éditorial mettre en avant l'action de notre centre communal d'action sociale. Récemment, le CCAS a présenté un bilan de ses actions, lesquelles s'adressent essentiellement aux plus jeunes, aux adultes, aux personnes âgées et aux demandeurs d'emploi. Je citerai à titre d'exemple le succès rencontré par les Pass jeunes. 40 jeunes âgés de 11 à 17 ans sont à ce jour détenteurs de ce Pass. J'en profite pour remercier tous les membres du CCAS de leur participation active aux différentes réunions.

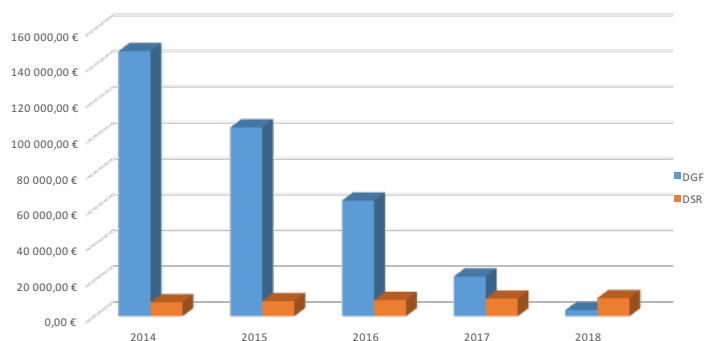
Côté dossiers communautaires, vous pourrez prochainement participer aux rendez-vous communaux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Et nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux (ABS) qui nous permettra une meilleure approche des besoins sociaux de notre commune.

Vous souhaitant bonne lecture de ce bulletin,

Le Maire
Didier MICHEL

LE BUDGET 2018

Evolution dotation d'état



Le 3 avril dernier, le conseil municipal a adopté, par 12 voix pour et 2 abstentions, le budget primitif de la commune. Ce budget de 4,8 millions d'euros se répartit comme suit : 3,1 millions d'euros pour le fonctionnement « la vie au quotidien des services municipaux » et 1,7 million d'euros pour l'investissement « les actions en faveur du patrimoine communal ».

Il s'agit d'un budget équilibré maîtrisé et volontariste.

Il repose sur plusieurs points :

- Aucune augmentation des taux d'impôts communaux
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Offre de service public de proximité maintenue.
- Un budget soucieux du pouvoir d'achat des Tilloysiens.
- Un budget marqué par l'investissement
- Un effort en faveur des associations et du bien-vivre à Tilloy
- L'implication des Tilloysiens autour d'une démarche participative et citoyenne (budget participatif).

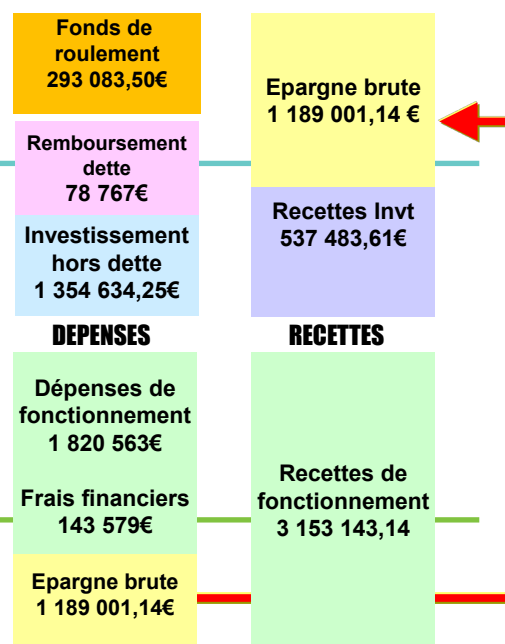
A travers les chiffres ci-après, le budget reflète une grande partie des actions qui seront menées tout au long de l'année dans notre commune.

Grandes masses budgétaires

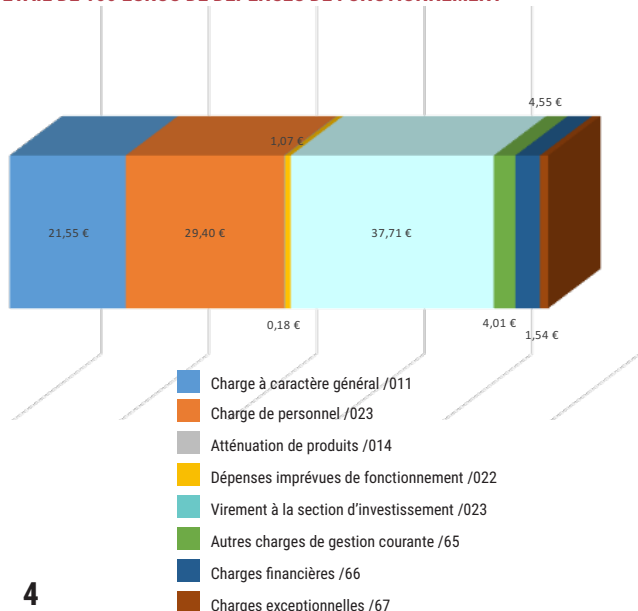
BP 2018 :
4 879 627,89 €

INVESTISSEMENT

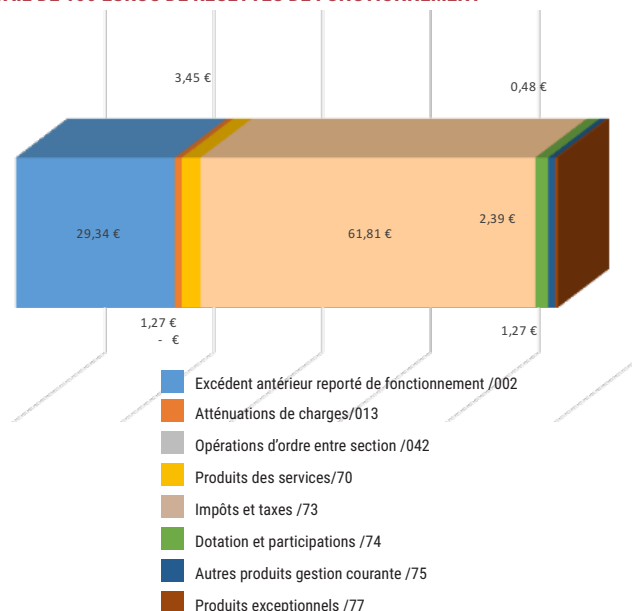
FONCTIONNEMENT



DÉTAIL DE 100 EUROS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉTAIL DE 100 EUROS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les principaux projets d'investissements

- Aménagement de la place Cour au Bois (derrière la rue des Genets).
- Aménagement rue de Wancourt.
- Aménagement d'un terrain synthétique.
- Aménagement de la parcelle des jardins communaux.
- Aménagement du 2ème étage du manoir (ludothèque).
- Aménagement des voyettes.
- Aménagement des allées de l'ancien cimetière.
- Aménagement des clôtures bois au parc du manoir.
- Aménagement du plan d'eau au départ de la ferme.
- Abattage d'arbres dangereux et replantations au bois du manoir. Pose d'un pare ballon au city park.
- Remplacement de l'éclairage public sur la première partie de l'avenue Charles de Gaulle par un éclairage LED.

En direct du conseil Municipal

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2018

1. Régularisation cession foncier – Convention opérationnelle « Ancien Centre Equestre » (unanimité),
2. Groupement de commandes pour le compte de la CUA et des communes d'Athies, Thélus, Tilloy les Mofflaines et Wailly (unanimité),
3. Relais d'assistantes maternelles intercommunal – Trampoline (unanimité),
4. D.E.T.R. – Accessibilité des personnes handicapées : travaux au complexe sportif, aux vestiaires douches tribune et club house, à l'église (unanimité)
5. Demande d'aide pour la création d'une ludothèque à vocation intercommunale
(2 abstentions Mme Maryse CAUWET, M Philippe CREPIN)
6. Demande d'aide auprès du Département pour le financement de la construction d'un terrain synthétique
(2 abstentions Mme Maryse CAUWET, M Philippe CREPIN)

SÉANCE DU 3 AVRIL 2018

- Mise en place du dispositif rappel à l'ordre. Unanimité.
- Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur Percepteur.
- Vote du compte administratif 2017. 10 voix pour, 2 abstentions (Mme Cauwet, M Pavy).
- Affectation des résultats 2017. 10 voix pour, 2 abstentions (Mme Cauwet, M Pavy) .
- Vote du budget primitif 2018. 10 voix pour, 2 abstentions (Mme Cauwet, M Pavy).
- Fixation des taux d'imposition 2018. Unanimité.
- Mise en place des autorisations de programme et crédits de paiement – Section d'investissement. 10 voix pour, 2 abstentions (Mme Cauwet, M Pavy) .
- Réalisation d'un terrain de football synthétique à huit. 10 voix pour, 2 abstentions (Mme Cauwet, M Pavy) .
- Allocation de remise de prix aux enfants de l'école communale (Unanimité).
- Modification du tableau des effectifs (Unanimité).
- Transmission dématérialisée des actes (Unanimité).
- Principe d'organisation des camps ados pour l'été (Unanimité)
- Achat d'un tableau blanc interactif pour l'école (Unanimité).
- Maintien des tarifs de participation des familles aux accueils collectifs de mineurs du mercredi après-midi (Unanimité).
- Attribution d'une allocation pour la rentrée scolaire 2018/2019 (Unanimité).

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Biodiversité et développement durable :

A proximité de la ferme d'Artois, vous pourrez découvrir un hôtel à insectes en forme d'abeille. Il permettra de développer et de préserver la biodiversité au sein de notre commune.

Pour cela une abeille a été implantée près de la ferme d'Artois. Cette abeille sera rejointe par une ruche et un autre hôtel à insectes en forme de fleur, ils ont été réalisés à moindre coût (100€) par les services techniques de la commune avec des matériaux de récupération !»

Félicitations à eux pour cette initiative !!



Afin de sécuriser et de préserver le bois du manoir, nous allons procéder au cours des prochaines années à de la taille et à l'abattage d'arbres malades ou dangereux. Des nouveaux sujets viendront les remplacer. Nous allons étaler ces travaux dans le temps pour perturber le moins possible la faune présente dans le bois...



Déploiement de la vidéo protection

Protéger les biens et les personnes, tel est un des engagements de l'équipe municipale.

Ainsi au cours du mois de mars ont été implantés treize caméras qui maillent le territoire communal.

Bien entendu, seules les personnes habilitées et la gendarmerie nationale pourront consulter les images qui seront conservées pendant la durée légale.

Ce dispositif dont l'efficacité n'est plus à démontrer se veut dissuasif et vient en accompagnement du dispositif « Voisins Vigilants »



Petits et Gros travaux

EN CE DEBUT D'ANNÉE PLUSIEURS TRAVAUX D'ENTRETIEN ONT DÉJÀ ÉTÉ EFFECTUÉS, CITONS PAR EXEMPLE :

- **La réfection des pilasses du parc du manoir, des portes et fenêtres de l'église mais également**

la remise en état du hall d'entrée et de la salle de motricité de l'école maternelle. Tous ces «petits» travaux montrent notre attachement à préserver le patrimoine communal et d'autres sont à venir.

- **Avenue d'Immercourt**

Nous prévoyons un réaménagement complet de la voirie avec l'intégration d'une piste cyclable en direction de Saint Laurent Blangy qui permettra de rejoindre le val de scarpe en toute sécurité.

- **Route de Neuville**

Une pose de ralentisseurs va avoir lieu ainsi que la mise en sécurité du trottoir pour que les jeunes sportifs puissent rejoindre le complexe sportif en toute sécurité.

- **Route de Wancourt**

La mise en place d'un système d'écluse ainsi que la création d'un trottoir permettra de sécuriser cet axe routier qui est devenu particulièrement dangereux. Ces aménagements permettront une meilleure intégration des nouvelles constructions au sein de notre commune.

Un aménagement paysager viendra compléter ces travaux pour valoriser notre entrée de commune.



« Les questions qui fâchent »

LES RUES DE TILLOY NE SONT PAS UN CIRCUIT AUTOMOBILE !

Il n'est pas un jour où nous devons déplorer le comportement d'automobilistes qui, pour des raisons qui nous échappent, circulent bien au-delà des vitesses autorisées dans les principales rues de Tilloy. NON, l'avenue Charles De Gaulle ou la route de Cambrai ne sont pas les lignes droites des Hunaudières ! NON les rues de Wancourt, de Neuville ou d'Arras ne sont pas des pistes de sortie des stands ! **AUTOMOBILISTES, LEVEZ LE PIED...ET RESPECTEZ LES LIMITATIONS DE VITESSE !**



ANIMATIONS JEUNESSE

Apprivoise ta santé en famille

Pendant trois mercredis, les familles sont venues apprendre les bonnes habitudes de l'alimentation et de l'activité physique, voilà les thèmes travaillés avec le concours de l'association APRIS dans le cadre du contrat local de santé coordonné par la Communauté Urbaine d'Arras.



Renouvellement de la Convention «Pass Jeune» avec la ville d'Arras

C'est au Palais Saint Vaast qu'a été signée la convention « Pass Jeunes » avec la ville d'Arras.

Ce pass s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans et a été adopté par 40 jeunes de notre commune. Il permet pour 20 euros d'obtenir la carte bus et de bénéficier de nombreux avantages (entrée piscine, bowling, réductions, ...)



Coupe Gambardella



Reconnaissance du chemin parcouru en Coupe Gambardella par l'équipe U19 du Tilloy Football Club, éliminée par le Stade de Reims le 14 janvier dernier, la municipalité a rassemblé le 26 janvier, joueurs et dirigeants pour une réception conviviale au cours de laquelle chacun s'est vu offrir un coupe-vent qui sera apprécié lors des entraînements et compétitions à venir. Cette équipe qui ne manque pas de motivation et de détermination à une fois encore portée haut les couleurs de Tilloy en remportant la Finale du Tournoi International « HANZE TROPHY » à Zwolle (Hollande) du 30 mars au 1er avril, où les mots d'ordre sont RESPECT et NO TO RACISME.

Le Sport au service de la Santé



Grâce à la participation d'environ 200 personnes lors de la Zumba « Octobre Rose » édition 2017 organisée par la municipalité de Tilloy et animée bénévolement par Nathalie, Sandra, Julie et Stéphanie, la somme de 1 000 euros avait été récoltée.

Vendredi 19 janvier, Didier MICHEL, Maire, a remis cette somme à l'équipe de cancérologie du Centre Hospitalier d'ARRAS. Son utilisation sera concrète puisqu'elle permettra de financer des projets au bénéfice des patients comme l'acquisition de matériel de sonorisation pour la salle de soins des consultations externes, d'un fauteuil relaxant, ainsi qu'un aménagement de la salle d'attente de surveillance pendant le traitement.

**Rendez-vous en Octobre 2018,
Venez encore plus Nombreux !!**

Premier salon du Livre : une réussite !

Tous nos remerciements vont aux membres du comité de pilotage qui mirent tout en œuvre pour accueillir ce premier salon du livre.

Une trentaine d'auteurs et d'éditeurs locaux, le Furet, la librairie Au pied de la lettre, le lycée agro- environnemental de Tilloy, l'association Droit de cité répondirent présents pour que ce salon soit une réussite, près de 500 visiteurs tout au long de cette belle journée.

Soucieux de promouvoir la lecture chez les plus jeunes, la municipalité en lien avec les enseignants du groupe scolaire Prévert Talbot accueillirent au sein de chaque classe un auteur qui vint présenter ses œuvres.

Dimanche après midi, ce fut le coup d'envoi du festival des petits loupiots et les enfants purent participer à des ateliers lecture.

Et pour marquer cet événement, la municipalité offrit un livre à chaque enfant de niveau école primaire.

Rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition !



VIE COMMUNALE

Annonce vide grenier !

► Les 17, 18 et 19 Mai entre 9 H et 19H.

Chez Mme et M Montury 17 bis rue du Noble.

Mobilier de qualité : Tables, chaises assorties, fauteuils, canapé stresseless, meuble de télé, table de salon, lit, tables de chevet.....

Bus de l'emploi

Soucieux d'aider les personnes à la recherche d'un emploi, la municipalité a accueilli le bus de l'emploi. Ce dernier fit une escale en février sur la place Armand Duval. L'agence Triangle put ainsi présenter ses offres aux demandeurs d'emploi.



Dissolution du Comité des Fêtes et d'Entraide

Née en 1977, la première manifestation organisée par notre association, en Mai 1978, fut une pièce de théâtre: «Le bal des cloportes».

Puis annuellement et jusqu'aux années 2000 ce fut:

- En début d'année la distribution à chaque habitant d'un calendrier listant chronologiquement toutes les fêtes organisées par toutes les associations de la communes.
- L'organisation et la réalisation du 14 Juillet, du voyage des aînés et de la ducasse.

La ducasse avec le rebond durait 10 jours avec chaque jour une manifestation différente. Pour le premier samedi de ces ducasses, les habitants de la commune de cette époque se souviendrons:

- Du mariage 1900 en calèche. Puis l'année suivante le mariage 1925.
- Des jeux inter village où deux équipes de jeunes du village s'affrontaient avec des jeux autour, sur et dans une piscine. A ces occasions plus de 500 personnes passaient leur après-midi dans le manoir.

- Il y eut également 5 ou 6 carnivals avec des thèmes différents. A chaque fois plus de 130 personnes déguisées, avec des accessoires vivants ou non, des musiques, des confettis et autres et beaucoup de monde le long des trottoirs du village.

Le premier samedi de la ducasse se terminait par le «bal de la ducasse» puis pendant les jours suivants se déroulaient «course des garçons de café, goûté des enfants, match de football, concours de javelots, soirée moules/frites avec une salle des fêtes comble et brocante pour le rebond de la ducasse»

Vous vous souviendrez également des années de 92 à 96 avec « les 12 heures de Tilloy»

Des centaines de coureurs à pied dans les rues et le parc René Lefrère mais aussi des baptêmes de l'air en ULM et des montgolfières au terrain de football, du saut à l'élastique et des manèges sur la place publique et en 92 la venue d'Arthur sur le podium de la course et plus de 10 000 visiteurs dans le village.

Mais le Comité des Fêtes et d'entraide c'était avant tout:

- L'Entraide, anonyme, apportée aux personnes et familles en difficulté. Entraide possible grâce au bénéfice financier tiré des activités réalisées.
- Des bénéfiques résultant de dizaines de bénévoles travaillant à titre individuel ou au titre d'une association du village. Proportionnellement ces associations recevaient ensuite leur quote part des bénéfices réalisés.
- Jamais nous ne remercierons assez ces bénévoles qui ne comptaient pas leur temps de travail; travail toujours réalisé dans la gaieté et l'esprit de camaraderie.
- La population du village qui participait et se déplaçait, en très grand nombre, lors de nos manifestations.
- En 2004 un «événement communal» complètement étranger au Comité des fêtes eut comme conséquence indirecte de stopper définitivement son fonctionnement.

Voilà s'en est fini du Comité des Fêtes et d'Entraide mais les amitiés nées à cette époque resteront et les souvenirs demeureront encore longtemps.

Afin de solder les comptes de l'association, nous remettrons sous peu au Centre Communal d'Action Sociale la somme de 4000 Euros.

En lisant ce texte ne pensez surtout pas que c'était mieux avant. Ce qui est «mieux» c'est toujours d'imaginer et de vivre le moment présent.

Bien amicalement.

Jean Marie Montury, l'origine de la fondation et dernier Président du Comité des Fêtes et d'Entraide.

Congrès d'arrondissement d'Arras des ACPG-CATM-TOE-OPEX ET VEUVES

C'est avec fierté et honneur que le 11 Mars dernier, notre commune accueillait le congrès des anciens combattants.

Différents sujets ont été abordés durant ce congrès : les effectifs, le social de l'association, la défense des droits des adhérents, ... Des échanges entre les acteurs du monde des anciens combattants, une manifestation qui nous rappelle que le monde des anciens combattants se souvient et entretient le devoir de mémoire.

Un livret illustrant les villes de Beaurains et de Tilloy les Mofflaines, de la guerre 14-18, à la guerre 39-45, est aujourd'hui disponible en Mairie.



Mise en place de cours d'anglais

Les membres du CCAS, soucieux de faciliter l'apprentissage de la langue anglaise ont décidé de favoriser sa pratique pour les adultes mais aussi chez les plus jeunes.

Ainsi ce sont plus de vingt personnes qui ont souhaité s'inscrire à ces cours qui sont répartis en trois groupes de niveau. Pour ce qui concerne les plus jeunes, priorité est donnée aux enfants fréquentant la grande section maternelle. C'est en effet à cet âge que l'apprentissage est le plus facile.

Mme Gabet Christelle professeur d'anglais, diffusera ces cours en contrepartie d'une participation de 25€ par trimestre pour les Tilloysiens et 60€ pour les extérieurs. Pour les enfants de la grande section maternelle, c'est gratuit ! Renseignements en mairie.



Rénover son logement,
la Communauté Urbaine d'Arras vous accompagne



DES AIDES FINANCIÈRES POUR AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT !

Vous êtes propriétaire de votre habitation et vous envisagez des travaux d'amélioration énergétique ? la Communauté Urbaine d'Arras peut vous accompagner dans votre projet !

MAINTIEN À DOMICILE

Vous avez des difficultés à vous déplacer dans votre domicile, à entrer dans votre baignoire ? Vous souhaitez rester le plus longtemps possible dans votre logement ?

Aménager une salle de bains adaptée, un monte-escalier, ..., c'est possible et des subventions sont mobilisables pour vous aider à réaliser ces travaux, adapter votre logement et vous sentir mieux chez vous à moindre coût.

Pourquoi rénover ?

Pour alléger ses factures d'énergie... Rénover son habitat, c'est faire un geste pour son porte-monnaie. Les travaux de rénovation permettent de baisser de manière importante la consommation d'énergie et réaliser de véritables économies sur vos factures !

Pour plus de confort... Car rénover son habitat, c'est aussi diminuer les pertes de chaleur de votre habitation, permettre un espace de vie plus sain, et assurer votre bien être au quotidien.

Pour en savoir plus, contactez la Communauté Urbaine d'Arras au : 03 21 21 88 98 / habitat@cu-arras.org

Coopération du lycée Malgache de Vavatenina

Le lycée agricole a reçu tout dernièrement une délégation malgache du lycée Vavatenina. Cette coopération ancienne de plusieurs années a été renforcée par l'accompagnement de la municipalité pour un projet d'adduction d'eau. Ainsi c'est une subvention de plus de 13.000€ qui a pu être obtenue auprès de l'agence de l'eau. Ce chantier a déjà débuté et devrait se terminer tout prochainement.



FESTIVAL « LES ENCHANTEURS »

Dans le cadre du festival itinérant « Les Enchanteurs », vous étiez environ 300 personnes à venir applaudir Jim Murple Mémorial ! Concert qui a eu lieu le Jeudi 22 Mars dernier dans notre salle polyvalente.

Pour rappel, ce festival est un projet culturel créé et organisé par « Droit de cité » qui a associé cette année 27 communes. Un rendez-vous important pour la scène musicale de la région des Hauts de France et surtout pour la vie culturelle locale des villes partenaires !

Depuis 17 ans, la fréquentation du festival a triplé !



Signature du protocole du rappel à l'ordre



En amont du conseil municipal d'avril dernier, a eu lieu la signature du protocole de rappel à l'ordre par M. Lourdelle, Procureur de la République et Didier Michel, Maire de la Commune.

L'objectif de ce protocole est concret. Il s'agit de détecter le plus en amont possible les comportements inquiétants. Le maire peut ainsi permettre d'éviter une dérive vers une délinquance réelle.

Le rappel à l'ordre peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence de mineurs dans les lieux publics à des heures tardives, les incivilités....

Ainsi, il est convenu que le rappel à l'ordre sera précédé d'une consultation du parquet d'Arras quant à son opportunité.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMATION BAFA OU BAFD LA COMMUNE VOUS AIDE

Vous participez à une formation BAFA ou BAFD, actuellement, la commune peut vous rembourser votre formation jusqu'à 330€.

Conditions à remplir :

- habiter Tilloy-les-Mofflaines,
- participer effectivement à un encadrement de l'accueil de loisirs de mineurs, l'été, organisé par la commune de Tilloy-les-Mofflaines.



A NOTER :

Le remboursement est de 110€ par année. Il peut être versé pendant trois années consécutives.

A SAVOIR :

LE MONTANT DE L'AIDE COMMUNALE SERA RÉÉVALUÉ LORS D'UNE PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

SERVICE CIVIQUE JEUNESSE

Le conseil municipal de Tilloy les Mofflaines a procédé au recrutement dans le cadre d'une mission de Service Civique M. Mania Amaury.

Il est chargé :

- D'accompagner les jeunes de la ville, afin de renforcer les activités jeunesse,
- De mettre en place un mode associatif, géré par les jeunes,
- De tuteurer ces derniers dans leurs projets. En contrepartie de ça ils participeront aux projets proposés par la ville.

Monsieur Mania Amaury aura ainsi pour mission de répertorier, encadrer les projets proposés par les jeunes et mettre en place des activités d'animations.

Pour toutes suggestions ou pour le contacter, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :
jeunesse.tilloy@gmail.com

Démarchage à domicile. Soyez prudent !

Vous faites régulièrement l'objet de démarchage de la part de sociétés se présentant directement à votre domicile.

Nous attirons votre attention sur les risques éventuels présentés par certaines de ces dernières.

Voici une liste non exhaustive de quelques mesures à mettre en place dans le cadre de ces démarchages.

- Vérifiez toujours l'identité du commercial, ainsi que l'existence de sa société avant de conclure une affaire et avant même de l'inviter à pénétrer dans votre domicile. Méfiez-vous des personnes se présentant comme représentant de la loi ou de société de service public.

- Ne signez jamais immédiatement un engagement de commande, laissez-vous le temps de réflexion sans la présence du commercial.

- N'hésitez pas à demander au commercial si une déclaration en Mairie a été faite pour sa prospection. Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour vous renseigner sur la question.

Enfin n'oubliez pas que la plupart des commandes possèdent un délai de rétractation (en général 14 jours) que vous pouvez opposer à votre engagement, renseignez vous avant signature sur les modalités de résiliation ou d'annulation.





★ THE BRASS COUSS BAND ★ CIE PAKIPAYA
★ CIE LES BONIMENTEURS ★
★ LES FRERES JACQUARD ★

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

FESTIMANOIR

TILLOY LES MOUFLAINES

GRATUIT

14h dans les rues Déambulation en Musique
15h dans le parc du Manoir Attractions & Spectacles